MASTER – MANAGEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Management stratégique et opérationnel d'une unité (entreprise/département/service) ou d'un projet en tant que pilote, acteur-projet ou conseiller au sein d'une entreprise, d'un cabinet conseil ou d'une structure de développement (en chambre consulaire, organisme professionnel, entreprises de services du numérique...), chef de projet ou assistant à la maîtrise d'œuvre ou d'ouvrage
- Diagnostic ou évaluation des situations et des solutions de gestion (pour améliorer l'existant, innover et développer de nouvelles réponses aux besoins managériaux)
- Management des systèmes d'information et veille informationnelle en soutien au déploiement opérationnel, au contrôle des performances et à la prise de décision
- Conception et mise en œuvre de dispositifs d'organisation, de systèmes d'information ainsi que d'outils de gestion (tels que tableaux de bord et rapports de gestion), pour son entreprise (ou entité de rattachement) ou dans une logique de prestation de services (internes/externes)
- Assistance à Maîtrise d'ouvrage et Maîtrise d'œuvre dans les projets de système d'information
- Accompagnement du changement dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet Système d'Information
- Contribution au respect des normes et des procédures de qualité et de sécurité dans le domaine des Systèmes d'Information

2. Référentiel de compétences

- Définir et animer les systèmes de gouvernance de l'organisation en déployant des règles de pilotage et de contrôle appropriées aux cadres organisationnels et institutionnels
- Rechercher, synthétiser et analyser les informations pluridisciplinaires, scientifiques et techniques, requises par l'ingénierie de projet et l'intelligence économique
- Identifier les différents acteurs d'un projet afin de positionner sa propre implication : MOA ou MOE
- Elaborer et piloter des systèmes d'information (ou éléments constitutifs) adaptés aux enjeux opérationnels et décisionnels (analyse des besoins et évaluation ; mobilisation des outils de recueil, de traitement des données, d'analyse et de capitalisation des informations ; capacité à les faire évoluer en mobilisant des technologies de l'information et de la communication plus adaptées)
- Mobiliser avec pertinence et cohérence (adaptation aux objectifs et compatibilité avec les caractéristiques du contexte) des méthodes et outils de gestion (fondamentaux et avancés : ressources technologiques, numériques) favorisant l'atteinte des résultats attendus (objectifs prévisionnels de l'entité, définition opératoire des objectifs du projet, résolution de problèmes managériaux)
- Maitriser l'architecture des bases et entrepôts de données
- Maîtriser les outils logiciels (langages de requêtes, langages de programmation,..) et les techniques statistiques et économétriques pour le traitement des données
- Concevoir, mettre en œuvre, évaluer et piloter un projet dans le respect des règles de l'art des méthodologies et référentiels en vigueur tels que le PMBOK (référentiel du PMI *Project Management Institute*) ou les référentiels agiles
- Maîtriser les règles de droit afférentes à l'usage et à la protection des données
- Mettre en œuvre l'architecture et la sécurité des systèmes informatiques
- Animer et fédérer des collectifs, développer son relationnel et son leadership
- Conseiller et négocier avec ses équipes et ses partenaires d'affaires
- Gérer l'organisation du travail et les transformations possibles
- Accompagner le changement en mettant en œuvre le management transversal (coordination et animation) approprié
- Piloter son projet de développement personnel

MASTER – MANAGEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION

- Développer les compétences comportementales et métiers (les siennes ou celles de ses équipes)
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS audelà du grade de licence.